

PASCAL BROULIS

Les joies de l'impôt

Toutes les sociétés pratiquent l'impôt avec plus ou moins de bonheur. Pascal Broulis, grand argentier vaudois, le raconte avec humour et attention. Car l'impôt est inséparable du bien commun.

Saviez-vous que la ville de Londres, en 1565, coupait la main gauche des fraudeurs du fisc? De là peut-être la pratique chère aux Anglais de se donner la main... droite. Plus près de nous, les percepteurs vaudois des impôts, ne sachant comment taxer les professionnelles du sexe, avaient décidé de les convoquer pour apprécier «de visu» leur pouvoir de séduction. L'histoire ne peut être inventée puisqu'elle est racontée par le percepteur en chef des finances vaudoises, le conseiller d'Etat Pascal Broulis, dans son livre *L'impôt heureux*. Un livre qui remporte un franc succès. Il contient quelque 150 anecdotes de ce genre, mais aussi de nombreuses réflexions sur l'impôt d'hier et d'aujourd'hui.

L'IMPÔT SUR LES VEUVES

Car les Grecs et les Romains pratiquaient assidûment la ponction fiscale et l'Ancien Régime taxait à peu près tout (les charrues et le bois mort, les veuves remariées et les perruques et même les ornieres creusées par les

charriots!). L'Etat moderne ne cesse bien sûr de lorgner dans les poches de ses contribuables. Avec des succès variables, ce que les malheurs de la Grèce, du Portugal et d'autres nations réticentes au fisc confirment chaque jour.

Avant la crise, seules 300 piscines privées, objet taxé en Grèce, avaient été déclarées. Lorsque la brigade des fraudes s'est enfin réveillée (après avoir licencié le tiers de son personnel corrompu), les photos prises par satellite en ont découvert 17'000, raconte Broulis qui a lui-même des origines grecques.

«Les impôts sont mieux acceptés s'ils sont nombreux et légers», dit-il. «C'est comme dans le risotto, tout est dans le dosage.» La meilleure recette est que le citoyen vote régulièrement sur ses impôts. Les dictatures n'ont souvent que des impôts modestes, le pouvoir préférant se servir sans passer par un quelconque contrôle populaire.

Les textes sont brefs, le ton léger, mais chacun, qu'il soit gros ou petit contri-

«C'est comme dans le risotto, tout est dans le dosage.»

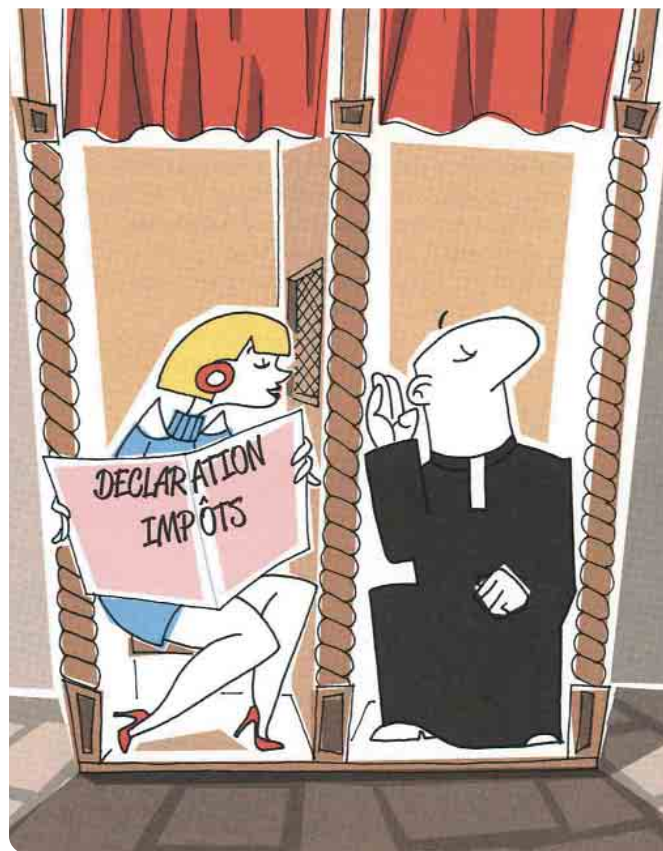


Illustration Joël Freymond

buable, y trouvera matière à réflexion. Ainsi sur le fait que les exonérés de l'impôt ne devraient pas être trop nombreux (33% des Genevois sont déjà dans ce cas), car ils pourraient «rejeter tout à fait démocratiquement sur les autres la totalité du coût de l'Etat. Ce qui serait sa fin». A noter aussi sa belle défense de l'impôt sur les successions, «un des plus équitables et indolores qui soient. Il touche un mort qui ne s'en rend pas compte, et il est payé par un héritier qui arrondit quoi qu'il arrive ses biens». Sacré Broulis, il a la délicatesse d'une mère administrant un suppositoire à son enfant. On ne peut que le remercier tant il sait rendre le remède instructif, divertissant et utile. Trop d'exemples montrent qu'un pays qui ne sait pas soigner sa fiscalité est un pauvre pays. ■

Patrice Favre

Pascal Broulis, *L'impôt heureux*, Editions Favre, 128 pages.

